



Le collège des présidents de la Copar

La Convention des partis républicains (Copar) n'aura pas de candidat à l'élection présidentielle du 21 mars. Les membres de cette plateforme politique ont donné cette information à la faveur d'une conférence de presse animée le 28 janvier à Brazzaville.

La Copar promet de soutenir un candidat dont le programme de société coïncide avec ses aspirations politiques. « Nous sommes au regret de faire savoir à l'opinion nationale et internationale que la Copar ne présentera pas de candidat à l'élection présiden-

tielle, parce qu'aucune unanimité ne s'est dégagée autour des deux candidatures, celles de Bonaventure Boudzika et de Chris Walembaut à l'investiture », a déclaré le coordonnateur de la Copar, Chris Walembaut.

Page 3

PRÉSIDENTIELLE 2021

La Copar ne présentera pas de candidat

COUVERTURE MÉDIATIQUE

Des journalistes sensibilisés au rôle des médias en période électorale



Une vue des participants au séminaire

À deux mois de l'élection présidentielle du 21 mars, la représentation de l'Union européenne au Congo a organisé, le 28 Janvier, un séminaire d'informations sur le rôle que la presse est appelée à jouer dans le processus électoral. L'objectif étant de permettre aux professionnels des médias publics et privés d'être outillés dans la couverture

médiatique des scrutins pour créer un climat apaisé, avant, pendant et après l'élection. La thématique générale porte essentiellement sur les défis à relever et des opportunités à saisir pour la bonne couverture du processus électoral par les médias, en tenant compte du cadre légal et réglementaire en vigueur.

Page 2

TRANSPORT AÉRIEN

Air France satisfaite de sa coopération avec le Congo

En mission de travail à Brazzaville, le directeur général d'Air France pour l'Afrique centrale, Frédéric Descours, a rassuré les autorités congolaises des mesures prises par sa compagnie pour la sécurité aérienne et sanitaire des voyageurs. « Nous continuerons à investir le plus possible sur la destination Congo qui est très importante pour la compagnie (...) Nous avons pris toutes les mesures qu'elles soient techniques ou opérationnelles selon les standards de



Les deux parties lors de la séance de travail/DR

qualité pour opérer nos vols au départ du Congo sept fois par semaine », a-t-il déclaré à l'issue d'un

entretien avec la ministre en charge des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Eboucka-Babakas. Page 5

DISPARITION

Décès en France de Gilbert Ibobi directeur du protocole présidentiel

Page 6



AIDES COVID-19

Les bénéficiaires promettent de relancer leurs activités

Des chefs de ménage en détresse sociale percevant les allocations d'urgence Covid-19 dans les départements de la Bouenza, du Niari, de la Lékoumou, du Kouilou et de Pointe-Noire ont promis de relancer leurs activités très durement impactées pendant le

confinement dû à la pandémie du coronavirus. « L'argent que je viens de percevoir me permettra de relancer mon commerce de condiments. Parce que pendant le confinement, une bonne partie de la marchandise a péri du fait que les marchés n'étaient pas

ouverts tous les jours et les heures de vente réduites », a fait savoir une vendeuse. Page 6

Éditorial

Devoir

Page 2

ÉDITORIAL

Devoir

Si il est un devoir qui s'impose aujourd'hui aux Etats qui se partagent l'immense Bassin du Congo c'est bien celui de s'accorder sur la lutte que chacun mène afin de protéger sa population des terribles effets du coronavirus et de ses « variants ». Une protection, bien sûr, qui concerne d'abord la prévention de la pandémie et la distribution équitable des vaccins sur toute l'étendue du territoire de l'Afrique centrale, mais aussi et peut-être même surtout la mise en œuvre collective des dispositifs économiques, financiers, sociaux qui permettront d'éviter un effondrement général dont les nations concernées paieraient inévitablement les effets au prix fort.

Jamais, en vérité, la concertation entre les Etats, les gouvernements, les administrations de cette partie du continent n'a été aussi importante, aussi nécessaire, aussi vitale même si elle paraît difficile à organiser dans le moment présent. Concernant très directement plus de deux cents millions d'êtres humains qui vivent dans un milieu naturel aussi riche que divers mais, il est vrai, pas encore très bien exploité, un tel programme ne peut avoir que des résultats positifs, très positifs dont chacun d'entre nous tirera de justes avantages. Et c'est pourquoi il devrait figurer en tête de liste des priorités que se fixent les gouvernants de cette partie du continent africain.

Pour dire les choses de façon encore plus directe, encore plus brutale, la lutte contre la pandémie du coronavirus offre une occasion historique de coordonner les forces et les actions de la quinzaine de pays qui compose le Bassin du Congo. A l'encontre de l'égoïsme, de l'enfermement que l'on voit s'imposer dans d'autres régions du globe avec un effondrement général des échanges commerciaux dont les populations concernées sont les premières victimes, la carte que nous devons tous jouer, nous Africains du cœur de l'Afrique, est bien celle de la coordination, de l'entente pratique, de l'abaissement des frontières, du développement collectif, de l'échange. Si nous le faisons, nous pouvons être certains que le meilleur sortira de la crise que nous vivons dans le moment présent.

Ne pas céder à la tentation du repli sur soi est vital à tous égards.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Des journalistes sensibilisés au rôle des médias en période électorale

À deux mois de l'élection présidentielle du 21 mars, la représentation de l'Union européenne au Congo a organisé, le 28 Janvier, à Kintélé, banlieue nord de Brazzaville, un séminaire d'informations sur le rôle que la presse est appelée à jouer dans le processus électoral.

L'objectif visé par ces retrouvailles est de permettre aux professionnels des médias publics et privés d'être outillés dans le cadre de la couverture médiatique des élections, afin de contribuer à l'instauration d'un climat apaisé, avant, pendant et après le scrutin.

Les thèmes retenus ont porté essentiellement sur des défis à relever et des opportunités à saisir pour la bonne couverture du processus électoral par les médias, en tenant compte du cadre légal et réglementaire en vigueur. En présentiel, le premier intervenant, Pierre Mbéri, directeur de cabinet du président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a retracé, dans un premier temps, le par-

cours de ce qui se fait au Congo dans ce sens, notamment, la tenue des assises de la presse en novembre 2018 qui ont posé les bases pour faire évoluer le cadre juridique des médias au Congo en rapport avec les mutations intervenues dans ce secteur d'activités.

A ce propos, il a rappelé les différentes lois régissant la liberté de l'information et de la communication, avant d'appeler les journalistes à se conformer aux normes éthiques et de déontologies de leur métier.

Pour lui, les médias sont tenus à observer les lois en vigueur en matière électorale, notamment le respect de la répartition équitable des temps d'antenne par les candidats ou leurs soutiens.

...Les médias sont tenus à observer les lois en vigueur en matière électorale, notamment le respect de la répartition équitable des temps d'antenne par les candidats ou leurs soutiens.

En ce qui concerne la protection des journalistes, il a fait comprendre que ces derniers sont autorisés à saisir le CSLC, dont le rôle est non seulement de sanctionner mais également d'assurer leur protection. Pierre Mbéri a, en outre, insisté sur la vérification des informations avant la diffusion ou la publication.

Les intervenants en visioconférence ont partagé tour à tour leur expérience concernant les programmes d'appui aux médias en période électorale. Certains d'entre eux sont basés en France, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en Tunisie et dans d'autres pays.

*Guy Gervais Kitina
et Yvette Reine Nzaba*

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Chefe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

La Copar se déclare non partante

La Convention des partis républicains (Copar), plateforme politique regroupant six partis, se déclare non partante à l'élection présidentielle du 21 mars prochain. Elle s'est exprimée le 28 janvier lors d'une conférence de presse.

« Nous sommes au regret de faire savoir à l'opinion nationale et internationale que la Copar ne présentera pas de candidat à la prochaine élection présidentielle parce qu'aucune unanimité ne s'est dégagée autour des deux candidatures, celles de Bonaventure Boudzika et de Chris Walembaut », a indiqué le coordonnateur de cette plateforme politique, Chris Walembaut.

Il a souligné que la charte régissant cette famille politique prescrit que son candidat à la magistrature suprême soit désigné à l'unanimité par le collège des présidents, élargi aux membres des bureaux des différentes formations politiques.

La Copar devait présenter un seul candidat, afin d'éviter l'implosion de ce groupement politique.

« Après de larges concer-



tations, le souci de la préservation de l'unité fonctionnelle et la cohésion

politique de la convention étant supérieur aux antagonismes circonstanciels

et ponctuels et aux ambitions individuelles et dans l'intérêt d'une marche or-

« Après de larges concertations, le souci de la préservation de l'unité fonctionnelle et la cohésion politique de la convention étant supérieur aux antagonismes circonstanciels et ponctuels et aux ambitions individuelles et dans l'intérêt d'une marche ordonnée et coordonnée de l'ensemble des camarades, nous avons estimé fructueux de ne pas présenter de candidat en mars 2022 »

donnée et coordonnée de l'ensemble des camarades, nous avons estimé fructueux de ne pas présenter de candidat en mars 2022 », a précisé Chris Walembaut.

La Copar dit attendre la divulgation des projets de société des différents candidats, afin de donner la consigne de vote qui se fera au profit de celui dont le programme se rapprochera le plus de la vision de cohésion et de développement de cette plateforme. Sur la révision des listes électorales, la Copar déplore le manque de transparence sur le fichier de la force publique, ainsi que le nombre réduit des points d'enrôlement. « Nous constatons un bégalement sur la façon dont le processus se déroule mais espérons que le gouvernement se rattrapera », a conclu Chris Walembaut.

Jean Jacques Koubemba

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Le Club 2002-PUR mobilise à Ouenzé

A l'initiative du Club 2002, parti pour l'unité et la République (PUR), des dizaines de Congolais en âge de voter ont pris d'assaut, le 28 janvier, le bureau d'enrôlement du siège de l'arrondissement 5 Ouenzé dans le cadre de l'opération de révision des listes électorales.

« Nous savons tous que le droit de vote est un acte civique, c'est un devoir que dispose tout citoyen... Je suis impatient d'exprimer mon choix... Je lance l'appel aux jeunes qui ont 18 ans révolus de s'approcher des bureaux pour se faire inscrire afin de pouvoir exercer leur droit », a indiqué Fidèle Arnauld Ondongo, âgé de 30 ans.

Le président du Club 2002-PUR Ouenzé, Alphonse Mongo, s'est, quant à lui, félicité de la mobilisation des populations.

Inscrit au quartier 54 Ouenzé, le secrétaire général du Club 2002-PUR, Juste Désiré Mondélé, est passé également consulter les listes électorales. « Je suis venu comme tout citoyen vérifier mon nom sur les listes électorales. Je demande à tous les Congolais d'al-

ler vérifier leurs noms et de s'inscrire sur les listes électorales parce que c'est un défi, un challenge pour toute démocratie. Le vote est un droit civique, sacré et inaliénable, il faut user de ce droit. Pour ce faire, il y a des actes à poser et le premier pas vers cette marche c'est se faire inscrire... », a déclaré le député de Ouenzé I.

Exhortant les responsables du Club 2002-PUR à poursuivre la mobilisation et la sensibilisation dans les quartiers, Juste Désiré Mondélé a insisté sur le respect des mesures barrières, notamment le port obligatoire des masques, la distanciation sociale et l'utilisation des gels hydroalcooliques. « Nous constatons maintenant que les kits disposés pour le lavage des mains deviennent quasiment des



Des agents recenseurs recevant les nouveaux inscrits/Adiac

gadgets... Je vous prie de rappeler à la population qu'il y a une recrudescence de la pandémie dans le

pays », a-t-il dit.

Notons que le Club 2002-PUR a lancé, le 9 janvier à Ouenzé, la campagne de

sensibilisation de la population à l'enrôlement sur les listes électorales.

Parfait Wilfried Douniama



Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG internationale dont l'objectif est de préserver les écosystèmes naturels et la faune dans le monde et particulièrement en Afrique, à travers une connaissance soutenue sur la conservation internationale, l'éducation et la recherche.

Détails du poste vacant :

Titre du poste : Chef de Service de la Conservation et de la Biodiversité, du Parc Nouabalé-Ndoki (Conservateur)
Lieu d'affectation : Bomassa, Département de la Sangha, République du Congo
Date de démarrage : 1er mars 2021
Tutelle directe : Directeur de l'Unité de Gestion du Parc Nouabalé-Ndoki

Résumé des Responsabilités du Poste

Le Parc National Nouabalé-Ndoki, est l'une des aires protégées la plus intacte du bassin du Congo, avec une importante population d'éléphants de forêt, de gorilles de plaine de l'Ouest, de chimpanzés, un habitat critique en pleine forêt tropicale, de bonnes installations, et un potentiel touristique extraordinaire. Tenant compte des difficultés financières inhérentes aux aires protégées au Congo, depuis Avril 2013, WCS et le Gouvernement de la République du Congo par l'intermédiaire du Ministère de l'Economie Forestière (MEF) ont mis en place une entité publique congolaise pour la gestion durable du parc national Nouabalé-Ndoki, dénommée "Fondation Nouabalé-Ndoki". Cette fondation est composée d'un conseil d'administration pluri-acteurs et d'une unité de gestion du parc (UGP).

L'UGP quant à elle est composée de :

1. Service de la Conservation et de la Biodiversité ;
2. Service du Développement Communautaire ;
3. Service de la recherche et du monitoring ;
4. Service de la logistique ;
5. Service administratif et financier.

Tous les chefs de service rendent compte directement au Directeur du Parc qui est en charge de l'UGP.

Pour cela WCS à travers l'UPG, recherche des candidats d'une expérience avérée dans la planification, le déploiement et la mise en œuvre d'une stratégie de Lutte Anti-braconnage (LAB) pour diriger le Service de la Conservation et de la Biodiversité du PNNN (Conservateur).

Le rôle de ce poste est d'assurer la protection et la conservation efficaces de la faune du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) tout en maintenant de bonnes relations avec les communautés environnantes, les autorités locales et nationales de la République du Congo.

Le Chef de service de la Conservation et de la Biodiversité fera preuve d'un leadership opérationnel et sera responsable de tous les aspects liés à l'Unité de Conservation et de la Biodiversité tels que définis dans le Plan d'Aménagement et le Plan de Travail annuel du Parc.

Lieu de travail : Le chef de service de la conservation et de la biodiversité sera basé de façon permanente au siège du parc, à Bomassa. Bien entendu avec des mouvements entre Bomassa, Kabo et Makao dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Responsabilités Générales

La responsabilité opérationnelle du service de la conservation et de la biodiversité (SCB) est de :

- Recruter et organiser les formations des écocardes du parc ;
- Gérer une équipe qui comprend l'ensemble du personnel du Service, y compris un nombre important d'écogardes chargés de la lutte anti-braconnage, travaillant à temps plein dans le parc ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres services du parc ;
- Ebaucher des rapports mensuels sur l'application de la loi qui comprennent : les indicateurs de l'effort, les arrestations/captures, les procédures judiciaires y relatives, des cartes comportant des données géo-référencées sur l'effort de des patrouilles et les activités illégales, etc ;
- Appuyer la Direction du parc à la planification des zones de lutte anti-braconnage pour exécuter des

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

patrouilles dans le parc et sa périphérie ;

- Élaborer et mettre en œuvre le calendrier mensuel des patrouilles des écocardes du parc, y compris le déploiement de l'ensemble du personnel chargé de la protection ;
- Tenir les dossiers du Service y compris les ordres de mission signés, les cartes des circuits de patrouille, les données SMART, faire le débriefing sur toutes les missions de patrouille, mettre à jour le registre de toutes les infractions sur la faune, etc ;
- Suivre les dossiers du système judiciaire envoyés au tribunal ;
- Communiquer régulièrement avec les autorités administratives des zones situées autour du parc ;
- Participer aux réunions hebdomadaires de la direction ;
- Assurer la représentation du Parc aux différentes réunions du TNS et des autres partenaires.

Etre disponible pour effectuer toute autre tâche à lui assignée dans le cadre du service par la Direction du parc.

Présenter à la Direction du parc, un rapport d'activité trimestriel semestriel et annuel.

Profil / Spécifications personnelles

Nous recherchons un Cadre congolaise, fonctionnaire des Corps des eaux et Forêts ayant une expérience managériale avérée, des compétences en communication et une très bonne compréhension de la problématique de la conservation au Congo, et une capacité de commander une équipe de plus de 50 écocardes composées des Bantous et des Peuples autochtones. Une aptitude de travailler en équipe dans des situations multiculturelles et dans des conditions difficiles sur le terrain est essentielle.

Qualifications et expérience requises :

- Etre de nationalité Congolaise, résidant au Congo ;
- Etre fonctionnaire du Corps des Eaux et Forêts ;
- Avoir suivi une formation paramilitaire ;
- Avoir une License ou un diplôme équivalent dans le domaine de la foresterie, conservation de la biodiversité, aménagement de la faune ou d'autres domaines

similaires. Les candidats titulaires d'un Master auront un avantage supplémentaire ;

- Avoir au moins 5 ans d'expérience de terrain dans le domaine de la conservation, lutte anti-braconnage dans les parcs nationaux, avec au moins 3 ans au poste de Conservateur, Conservateur Adjoint ou Coordonnateur des USLAB ;
- Faire preuve d'une bonne connaissance dans la gestion des aires protégées,
- Etre capable de travailler avec un minimum de supervision, à la fois sur le terrain et au bureau ;
- Avoir une excellente connaissance et engagement sur les questions de conservation de la faune au Congo. La connaissance du complexe tri-national Sangha (TNS) serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et avoir la capacité d'utiliser la technologie appropriée (GPS, Boussole, SIG, SMART...);
- Etre capable de travailler dans un milieu multi-acteurs/culturel (secteur privé, tours opérateurs, chercheurs,);
- Une Excellente capacité d'écrire et de parler en français. Parler anglais serait un atout.

Pour postuler:

Veillez envoyer une copie de votre CV (3 pages maximum) et une lettre de motivation (une page maximum) aux adresses ci-après : wsccongobrazza@wcs.org en faisant copie à l'adresse, rmalanga@wcs.org; ou déposer une copie imprimée du CV et de la lettre de motivation au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante : 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville, ou à la Direction du Parc Nouabalé Ndoki à Bomassa.

Veillez fournir les coordonnées de deux personnes références et préciser si nous pouvons communiquer avec chacune d'elles ou si cela devrait attendre votre approbation.

Date Limite du dépôt des dossiers : 8 Février 2021 à 12h00

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TRANSPORT AÉRIEN

Frédéric Descours salue une « très bonne » relation entre le Congo et Air France

En mission de travail à Brazzaville, le directeur général d'Air France pour l'Afrique centrale, Frédéric Descours, a été reçu, le 27 janvier, par la ministre en charge des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Eboucka-Babakas.

Les deux personnalités ont échangé au sujet des activités de la compagnie nationale française, dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus et à la menace du nouveau variant britannique de Covid-19. Cette séance de travail a permis au directeur général Afrique centrale d'Air France d'essayer de rassurer les autorités congolaises sur les mesures prises par sa compagnie pour la sécurité des vols et la sécurité sanitaire des voyageurs à bord. Tout comme les autres acteurs du secteur de transport aérien, la compagnie française est durement impactée par la baisse des activités. Air France capte une bonne partie du trafic entre le continent africain et le reste du monde, en vol direct et de correspondance. Frédéric Descours est donc venu à Brazzaville pour donner des garanties.

Malgré le contexte sanitaire, la compagnie aérienne maintient son programme de vols à destination de la République du



Les deux parties lors de la séance de travail/DR Congo, dont six vols au départ de Brazzaville et deux au départ de Pointe-Noire. « Nous continuerons à investir le plus possible sur la destination Congo qui est très importante pour la compagnie (...) Nous avons pris toutes les mesures qu'elles soient techniques ou opérationnelles pour s'assurer des plus standards de qualité pour opérer nos vols au départ du Congo huit fois par semaine », a-t-il déclaré.

Il faut rappeler que la visite à Brazzaville du haut responsable de la compagnie française intervient quelques jours après une correspondance de la ministre des Transports adressée, le 4 janvier 2021, à la directrice générale d'Air France, Anne Rigail, faisant état des désagréments à bord des avions de cette compagnie. La note a souligné le contraste entre le coût élevé des billets supportés par les passagers et les heures passées pendant l'escale de Kinshasa sur l'itinéraire Brazzaville-Paris.

Le gouvernement congolais a, par ailleurs, décidé de renforcer les inspections sur l'aire de trafic des aéronefs dans les escales de Brazzaville et Pointe-Noire.

Fiacre Kombo

« Nous continuerons à investir le plus possible sur la destination Congo qui est très importante pour la compagnie (...) Nous avons pris toutes les mesures qu'elles soient techniques ou opérationnelles pour s'assurer des plus standards de qualité pour opérer nos vols au départ du Congo huit fois par semaine »

MARCHÉS PUBLICS

Les responsables des établissements publics invités au respect des procédures de passation

Les directeurs généraux de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et celui du Contrôle des marchés publics (DGCMP) ont animé le 28 janvier à Brazzaville une table sur le thème : « Les marchés publics et le service public de l'Etat ».

Cette réunion avait pour objectif de sensibiliser les responsables des établissements et entreprises publics aux règles et procédures de passation des marchés et leur pouvoir réglementaire.

Le code de marché public, en effet, fait de l'appel d'offre ouvert la règle et les autres modes de passation (appels d'offre fermés) des exceptions autorisées par la direction générale du contrôle des marchés publics. Ce code prévoit également l'approbation, l'exécution, le contrôle, la régulation des marchés publics, des mécanismes de règlement du contentieux des marchés ainsi que les sanctions.

« Le système de passation des marchés publics est né de la volonté notamment de la plus haute autorité du pays. C'est en 2009 que le gouvernement a engagé le pays sur la voie de la modernisation à travers des actes juridiques majeurs, parmi lesquels le code de marché public », a rappelé le directeur



Les participants lors de la table ronde/Adiac

général de l'ARMP, David-Martin Obami, relevant que ce code vise à promouvoir dans le pays la bonne gouvernance et l'orthodoxie financière dans la gestion des affaires publiques.

« L'Etat, les collectivités locales ainsi que les autres organismes publics et privés sont désormais invités au respect scrupuleux et à l'application des mécanismes ainsi énoncés », a souligné le directeur général de l'ARMP.

Outre la procédure de passation des marchés, les participants ont été également édifiés sur le contrôle a priori et a posteriori, sur la maîtrise d'ouvrage et les personnes responsables des marchés.

Le directeur général du contrôle des marchés publics, Joël Ickama Ngatsé, a, quant à lui, rappelé à ces structures publiques leurs missions consistant à évaluer les marchés, établir un plan, publier les avis généraux, lancer les avis à manifestation d'intérêt, etc.

Lopelle Mboussa Gassia

ALLOCATION COVID-19

Des bénéficiaires en profitent pour relancer leurs commerces

Plusieurs chefs de ménage en détresse sociale percevant les allocations d'urgence covid-19 dans les départements de la Bouenza, du Niari, de la Lékoumou, du Kouilou et de Pointe-Noire promettent de relancer leurs activités lucratives qui ont pris un coup dur pendant le confinement dû à la pandémie.

« L'argent que je viens de percevoir me permettra de relancer mon commerce de condiments car pendant le confinement, une bonne partie de la marchandise a péri du fait que les marchés n'étaient pas ouverts tous les jours et les heures de vente étaient imparties », a fait savoir Georgette Bikindou, vendeuse au marché de Madingou, après avoir perçu les 50.000FCFA d'allocation.

Certains jeunes trouvent que cette somme allouée leur servira de complément pour financer certains projets d'apprentissage des métiers. « Cette allocation me permettra de payer en totalité ma formation dans une école de conduite », a indiqué Armand Balou, un des bénéficiaires à Loango qui avant le confinement vendait les friperies. La vente d'habits, selon lui, n'est plus bénéfique comme avant d'où la nécessité de changer de secteur d'activités en se lançant dans la conduite.

Après Brazzaville et le Pool, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a, en effet, lancé les opérations de paiement des allocations covid-19 dans cinq autres départements de la zone sud du pays dans la période du 20 au 28 janvier, en faveur



Paiement des allocations covid-19

des ménages vulnérables et pauvres déclarés éligibles: 99.055 à Pointe-Noire; 11553 dans la Bouenza; 6287 dans le Niari; 4896 dans la Lékoumou et 800 dans le Kouilou, notamment à Loango.

Un peu de patience

Ce ne sont pas tous les ménages éligibles qui perçoivent au même moment. La perception de cette allo-

cation d'urgence a été ajournée pour certains qui n'ont pas donné des informations complètes lors de la certification : numéro de téléphone incorrect; manque de carte nationale d'identité dans certaines contrées; adresse mal transcrite... Ceux-là sont soumis à un exercice de complément d'informations, avant de passer au guichet: 6216 à Pointe-Noire; 1444 à

Sibiti; 727 à Madingou, 695 à Nkayi, 885 à Dolisie...

De façon globale, selon la présentation faite par le coordonnateur du projet Lisungi, Alfred Constant Kiakouama, dans les départements de la Bouenza, la Lékoumou; le Niari, le Kouilou et Pointe-Noire comptent : 126 666 ménages certifiés, la première phase de paiement concernera 91164 ménages,

10 094 doivent patienter pour complément d'informations.

En rappel, l'allocation d'urgence covid-19 a été initiée par le gouvernement, après confinement décrété dans le cadre de la riposte à la pandémie. L'objectif étant de soutenir, tant soit peu, des familles vulnérables, dont la situation sociale s'est fragilisée. Lorsque la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire présentait l'initiative, le 17 avril 2020 à Brazzaville, elle évoquait quelques critères de sélections desdits ménages. Il s'agit, en effet, des ménages dont le chef travaille dans le secteur informel, notamment le transport, la restauration, le bâtiment, ayant perdu leur principale source de revenus. Les ménages qui ont des personnes vivant avec handicap, des enfants de 0 à 18 ans et ceux dont les responsables sont des retraités qui n'ont pas perçu leur pension, il y a au moins trois ans.

La ministre Antoinette Dinga-Dzondo a salué la patience des bénéficiaires qui ont attendu dans le calme que la promesse faite par les pouvoirs publics devienne une réalité à travers le paiement qui se fait actuellement dans plusieurs localités du pays.

Rominique Makaya

« L'argent que je viens de percevoir me permettra de relancer mon commerce de condiments car pendant le confinement, une bonne partie de la marchandise a péri du fait que les marchés n'étaient pas ouverts tous les jours et les heures de vente étaient imparties »

CONGO/DISPARITION

Décès en France du directeur du protocole présidentiel

Le colonel Gilbert Ibobi, directeur du protocole du président de la République est décédé, le 27 janvier, en France, de maladie. Fidèle serviteur de l'Etat à la fonction qu'il exerçait depuis plusieurs années, cet officier issu des rangs de la police fait partie de la promotion des jeunes congolais formés en Roumanie en 1987.

Il a bénéficié ensuite d'une formation de spécialité dans le domaine de la sécurité et a longtemps exercé à la direction générale de la Sécurité présidentielle.

Nommé directeur du protocole présidentiel, Gilbert Ibobi est resté discret et entièrement dévoué à son travail. Il s'en est allé à l'âge de 58 ans.

Les Dépêches de Brazzaville

INSCRIPTION EN LIGNE

Les techniciens des établissements scolaires en formation

Le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Charles Awassa, a annoncé une session de formation, qui aura lieu le 29 janvier à Brazzaville, en faveur des techniciens des établissements scolaires qui ont la responsabilité d'assurer les opérations d'inscriptions en ligne des candidats aux examens d'Etat déjà amorcées. « La formation permettra aux techniciens des écoles publique et privée d'avoir de la matière utile à l'accomplissement de la tâche », a-t-il déclaré, au sortir d'une rencontre avec les chefs d'établissements de l'ensei-

gnement secondaire.

Selon Charles Awassa, tout sera mis en œuvre pour une meilleure harmonisation entre les inscriptions manuelles et celles en ligne (inscriptions électroniques), dont les principales opérations à réaliser sur la plate-forme sont: la saisie des identifiants des candidats aux examens; la numérisation de la photo du candidat, puis la validation automatique de l'inscription. La formation prévue pour le 29 janvier permettra donc aux acteurs impliqués dans le processus d'éviter que les erreurs se produisent lors des opérations d'inscriptions.

R.M.

EDUCATION

Les élèves de collèges et lycées sensibilisés à la fraude et l'incivisme scolaire

La Planche de salut des élèves et étudiants du Congo (Pseec), une association estudiantine apolitique, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, a entamé le 27 janvier à Brazzaville une campagne de lutte contre la fraude et l'incivisme en milieu scolaire.

Du 27 janvier au 10 février dans les collèges et lycées du Congo, l'association que préside Carmel Koumba, œuvre à lutter contre les procédures frauduleuses d'inscriptions, d'admission aux classes supérieures, de contribution parentale à l'école, de harcèlement sexuel par des enseignants et de violences inter-scolaires.

« Tous les mécanismes qui n'encouragent pas le mérite et ayant des penchants sur la facilité. Conscient des impératifs du développement, nous avons décidé de lutter contre ces maux à la base. Mais pensons que la couverture de tous les établissements scolaires durant un mois deux semaines coûtera la somme de six millions deux cent soixante-quinze mille francs CFA », a indiqué Carmel Koumba. L'association estudiantine va encourager les élèves au patriotisme, à la connaissance et au respect des symboles de la Ré-



Les officiels et les élèves du complexe Révolution-Gampo Ollilou/Adiac

« Tous les mécanismes qui n'encouragent pas le mérite et ayant des penchants sur la facilité. Conscient des impératifs du développement, nous avons décidé de lutter contre ces maux à la base. Mais pensons que la couverture de tous les établissements scolaires durant un mois deux semaines coûtera la somme de six millions deux cent soixante-quinze mille francs CFA »

publique.

Outre la sensibilisation, le président de la Pseec procédera aussi à la restructuration des sections et des cercles de réflexions de cette structure installée depuis deux ans passés, dans les établissements scolaires.

Le conseiller à la prévention des violences en milieu scolaire au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, Frédérique Menga, a relevé : « Nous travaillons avec cette association pour accompagner les élèves à prévenir la fraude ainsi que les actes inciviques car le milieu scolaire est celui de la formation et de la socialisation des compétences. Il y a des textes qui condamnent ces comportements déviants. La vision du chef de l'Etat aujourd'hui est centrée sur la formation du capital humain qui est la clef du développement ».

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT

Le Congo et la France renforcent leur coopération bilatérale

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, et l'ambassadeur de France en République du Congo, François Barateau, ont eu le 28 janvier, à Brazzaville, une séance de travail au cours de laquelle, les deux parties ont fait le point de leur coopération bilatérale.

« Nous sommes convenus avec la ministre de faire le point de notre coopération très riche en matière de climat, de protection d'environnement de la biodiversité. Nous sommes guidés par une série de documents bilatéraux, une feuille de route a été signée en mars 2019 par mon prédécesseur. Toute une série de documents tracent notre feuille de route pour le partenariat renforcé en matière de climat et d'environnement. Aujourd'hui, le besoin se fait sentir de voir ce qu'on a fait et ce qu'on peut faire dans les prochaines années. », a signifié l'ambassadeur de France.

Pour ce faire, les deux parties se sont entendues pour mettre en place un cadre de concertation à la fois souple et réactif au besoin pour faire avancer plus efficacement certains dossiers en vue de réagir vite

à certaines demandes.

Le diplomate s'est dit satisfait de cette coopération qu'il juge d'excellente « Cette coopération est très riche, elle touche tous les aspects d'un pays », a indiqué l'ambassadeur tout en saluant le dynamisme de la ministre du Tourisme et de l'Environnement « Nous avons la chance d'avoir une partenaire qui répond très vite à nos questions et qui nous fait des propositions avec lesquelles on travaille très bien. », a-t-il dit.

Cette feuille de route que l'ancien ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery avait signée ouvre les nouvelles perspectives en matière d'approche et de gestion de la problématique climat. Les questions environnementales, notamment depuis la COP21 de Paris puis la COP22 de Marrakech, sont un enjeu mondial, un enjeu pour la planète, pour l'avenir de l'humanité.



Les deux délégations en pleine séance de travail/DF

Le Congo, au cœur du grand bassin du Congo, est un pays exceptionnel par son manteau forestier et par son réseau hydrique, a-t-il dit, ajoutant qu'il est également exceptionnel par un certain nombre de biens d'une rareté extrême

tels que les tourbières. Il a indiqué que ce pays est donc dans tous les enjeux de conciliation entre d'un côté, la lutte contre le dérèglement climatique, et de l'autre, la mise en valeur de ses atouts naturels dans le cadre du développe-

ment économique, à condition que soit préservé tout ce qui doit être durablement préservé, parce que, cela est essentiel à l'avenir, non seulement du pays, mais plus largement de l'Afrique et de la planète.

Rosalie Bindika

ENVIRONNEMENT

L'AFD prête à consacrer 1 milliard d'euros par an à la biodiversité

L'Agence française de développement (AFD), a annoncé l'augmentation de ses financements climats favorables à la biodiversité et un doublement des financements consacrés à la protection des écosystèmes.

L'annonce a été faite à l'occasion du «One planet summit» à Paris. Ainsi 30% des financements climats de l'AFD auront un co-bénéfice biodiversité d'ici à 2025. « Les scientifiques s'accordent à dire que nous n'arriverons pas à respecter l'Accord de Paris sur le climat, c'est-à-dire limiter le réchauffement climatique à +1,5°C ou +2°C en 2100, sans nous appuyer sur des écosystèmes sains et protégés: les forêts, les océans, les sols... Il s'agit de solutions pour le climat fondées sur la nature qui ont le potentiel de fournir un tiers des solutions à même d'atténuer le changement climatique et de permettre de s'y adapter », a déclaré le directeur Transition écologique et gestion des ressources naturelles de l'AFD, Gilles Kleitz. « L'idée qu'une communauté d'acteurs partage, depuis quelques années, est qu'il faut renforcer le financement de ces solutions fondées sur la nature. Aujourd'hui, moins de 5 % de la finance climat y est consacrée. À

l'AFD nous avons pris ce problème à bras-le-corps pour augmenter la part de notre finance climat directement positive pour la biodiversité. Cette part, actuellement de 20 %, passera à 30% d'ici 2025 », a-t-il poursuivi.

Le Royaume-Uni et la Norvège vont également s'y engager à l'horizon 2030. Ces actions, qui permettent d'agir pour le climat et la nature, sont consacrées à l'agroécologie, les aménagements côtiers, la lutte contre la déforestation ou le développement de villes vertes. Elles visent à « verdir » le portefeuille climat qui s'appuie jusqu'ici sur la transition

énergétique. Le président français, Emmanuel Macron, a indiqué que la contribution internationale de la France pour le climat passerait de 6 milliards d'euros par an, permettant également un renforcement « des financements nature ». L'Agence française s'est engagée aussi à doubler ses financements consacrés à la biodiversité.

Les impacts de la nouvelle ambition

L'AFD a consacré 527 millions d'euros à la protection de la biodiversité en 2020. Elle compte passer à 1 milliard d'euros par an d'ici 2025. Ce qui lui permettra d'être plus

active dans les secteurs de l'agroécologie, de l'assainissement, de la gestion des bassins-versants, de la gestion et protection des forêts, des océans et de leurs ressources, tout en soutenant des projets de développement de la biodiversité en milieux urbains et périurbains.

Elle va aussi soutenir le développement économique et durable au Sahel, en finançant sur les cinq prochaines années des projets locaux et nationaux d'agroécologie et de filières certifiées, de restauration des savanes, de gestion plus durable du bois de chauffe (et sa substitution par des énergies renou-

velables moins impactantes comme le solaire) et de lutte contre la dégradation des terres. Tout cela en lien avec des objectifs sociaux en faveur des populations rurales, notamment des femmes et des jeunes. Il s'agit-là du projet de « grande muraille verte ». Aussi mène-t-elle des échanges avec des banques publiques de développement sur la biodiversité, qui jouent un rôle à la fois d'entraînement et normatif, cherchant à convaincre les investisseurs privés à « prendre un peu plus de risques, avec un peu moins de retour sur investissement, pour chercher à avoir un impact positif sur la planète ».

Sur le plan strictement financier, l'Agence s'appuie également sur plus de 60 partenaires (banques privée et publique, associations de protection de la nature, gouvernements), dans la mise en place de règles de suivi des liens et des impacts entre les investissements financiers et la biodiversité.

Noël Ndong

« Les scientifiques s'accordent à dire que nous n'arriverons pas à respecter l'Accord de Paris sur le climat, c'est-à-dire limiter le réchauffement climatique à +1,5°C ou +2°C en 2100, sans nous appuyer sur des écosystèmes sains et protégés: les forêts, les océans, les sols... Il s'agit de solutions pour le climat fondées sur la nature qui ont le potentiel de fournir un tiers des solutions à même d'atténuer le changement climatique et de permettre de s'y adapter »

REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA POPULATION
DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME
AU DÉVELOPPEMENT



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

CONGRÈS INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE SUR LA COVID-19

**SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT**

THEME:

**RECHERCHE ET COVID -19
EN AFRIQUE CENTRALE**

**BRAZZAVILLE - 26 AU 28 JANVIER 2021
AUDITORIUM DU RECTORAT**

Droit d'inscription :
20 000 FCFA, Professionnels
10 000 FCFA, Etudiants

Contact : +242 06 959 59 62 / 06 686 57 61
E-mail : batala-mpondo270@hotmail.com
henriettepoaty@gmail.com

MALI

Le président de transition, Bah Ndaw, reçu à Elysée

Après le Mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le Nigérien Mahamadou Issoufou et le Tchadien Idriss Deby Itno, le président de la transition malienne, Bah Ndaw, a déjeuné à l'Elysée avec le président français, Emmanuel Macron. Au menu des discussions, entre autres, la tenue du sommet du G5 Sahel, prévu les 15 et 16 février au Tchad.

Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, a reçu en déjeunant le président de la transition malienne, Bah Ndaw, en présence du chef de la diplomatie Jean-Yves Le Drian et de la ministre des Armées, Florence Parly. Les échanges ont porté sur le prochain sommet du G5 Sahel, prévu les 15 et 16 février à N'Djamena, au Tchad. C'est dans cette perspective que Macron mène une série de rencontres bilatérales avec les dirigeants des pays du G5 Sahel. C'est aussi la première visite officielle, hors de la CE-DEAO, de Bah Ndaw.

Paris mène des consultations avant le sommet du G5 Sahel. Le président de la République française a déjà reçu les chefs d'Etat mauritanien Mohamed Ould el-Ghazouani, nigérien Mahamadou Issoufou, et tchadien Idriss Deby Itno. Cette rencontre est une reconnaissance diplomatique au président malien de transition. La veille, les autorités maliennes ont annoncé la dissolution du Comité national pour le salut du peuple, l'organe formé par des militaires ayant renversé Ibrahim Boubacar Keïta, en août 2020. Il s'agit-là des exigences de la CEDEAO. Cette



Les présidents Emmanuel Macron et Bah Ndaw / crédit photos: Ludovic MARIN / AFP

junte avait adopté une charte pour une transition de 18 mois. Une délégation ministérielle du Mali s'est rendue récemment à Kidal pour relancer les accords de paix d'Alger. Or, la France milite pour leur mise en œuvre rapide. De quoi satisfaire Paris. C'est Bah Ndaw qui représentera le pays, lors du sommet du G5 Sahel au Tchad. A Ndjamen, il sera question de la situation sécuritaire au Mali et dans la zone sahélienne. Paris a récemment fait part de son intention de réduire sa présence militaire dans la région.

Polémique autour de la présence française au Mali

Actuellement 5100 soldats français sont déployés au sein de la force Barkhane. La présence militaire française suscite des critiques au Mali. En

témoigne la manifestation organisée, le 20 janvier, dans la capitale Bamako. L'armée malienne a annoncé l'élimination d'une centaine de djihadistes, pendant d'une opération d'envergure menée conjointement par les armées malienne et française (du 2 au 20 janvier). Des opérations vivement critiquées. Ainsi, a été ordonnée par le chef d'état-major de l'armée malienne une enquête

sur les circonstances de la mort d'au moins 3 djihadistes faits prisonniers. Des ONG appellent à une investigation indépendante sur au moins une frappe aérienne française non loin du village de Bounti.

Vivement, la fin de la polémique avant le sommet

Paris « espère vraisemblablement que la polémique se sera estompée à l'approche du sommet au Tchad, où le bilan de l'opération sera sans doute mis en avant », a déclaré une source onusienne. Le président Emmanuel Macron a d'ores et déjà prévenu qu'il comptait « ajuster les efforts » français dans la région. Pour alléger son fardeau, Paris mise beaucoup sur la nouvelle force Takuba, un groupement de forces spéciales européennes chargé d'accompagner l'armée malienne au combat. A l'occasion du 60e anniversaire de l'armée, Bah Ndaw, le nouvel homme fort du Mali a renouvelé la gratitude de son pays « envers la communauté internationale, dont les armées sont à nos côtés et dont les soldats risquent leur vie pour la libération de notre pays », a-t-il déclaré.

Noël Ndong

ARRÊT SUR IMAGE



Les élèves du Complexe scolaire Joseph-Perfection ont effectué une visite guidée le 28 janvier 2021 au Musée Galerie du Bassin du Congo.

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

MATCH CONGO-MALI

Les Diables rouges obligés de faire chuter les Aigles

Après avoir arraché la qualification aux quarts de finale de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) aux Libyens, les Diables rouges du Congo sont appelés à rééditer l'exploit ce samedi 30 janvier à Douala face aux Aigles du Mali afin de jouer les demi-finales de la compétition.

Le Congo joue pour la deuxième fois consécutive les quarts de finale du Chan en trois participations. Malgré un timide début de la compétition (défaite face à la République démocratique du Congo, un nul contre le Niger puis victoire face à la Libye), les Diables rouges évoluent crescendo et continuent de nourrir leur désir de participer aux demi-finales de cette édition du Chan voire même jouer la finale et remporter la compétition. « Notre ambition consiste à faire mieux que lors de la dernière édition. Vous vous rappelez que nous sommes sortis en quarts de finale. Notre souhait serait que nous arrivions en demi-finales, pourquoi pas en finale ? Toutes les équipes partent à chance égale », déclarait le sélectionneur des Diables rouges, Barthélémy Ngatsono, lors d'une conférence de presse, le 4 janvier à Brazzaville.

Pour ce faire, ils doivent absolument éviter les attaques des Aigles du Mali le 30 jan-



Le Congo sera face à son destin au Chan, le samedi DR

vier et chercher à tout prix à s'imposer. Premier du groupe A avec sept points devant le Cameroun, pays hôte, le Mali a débuté cette compétition avec une vivacité collective et individuelle irréprochable. Le match de ce samedi constitue un véritable défi pour les deux équipes. Le Mali qui a inscrit au moins un but par match de-

puis le début de la compétition va chercher à garder son dynamisme puis le titre de favori qu'il a obtenu au fil des matches. A contrario, le Congo ne se présente pas dans ce derby en victime résignée, puisque, nous a confié un joueur au téléphone, « le moral est haut et nous sommes confiants. Comptez sur nous ».

Le Congo qui a réussi de sortir la tête haute du groupe B, l'un des groupes le plus relevé, est censé consolider ce rythme si les joueurs mettent du dynamisme et d'abnégation. Jusqu'à présent, l'objectif du Congo d'atteindre au moins les demi-finales dépend de l'engagement des joueurs.

Comme le prédisent plu-

sieurs supporters des Diables rouges, les poulains de Barthélémy Ngatsono sont capables d'émerveiller le public sportif. « Ces jeunes nous ont enseigné la notion d'optimisme. Le Mali a peur du Congo, il suffit de jouer sans complexe et sans peur, on va gagner », affirme un supporter.

Les fans du football congolais sont suspendus à ce match avant de réfléchir sur la suite de la compétition. Nombreux d'entre eux se demandent si la génération actuelle des Diables rouges est capable de battre les Aigles comme dans le passé en 1972 à Yaoundé lors de la Coupe d'Afrique des nations de football où le Congo en est sorti vainqueur.

« Souvenez-vous de Yaoundé 72, le hasard n'existe pas. A l'époque, le parcours du Congo pendant la compétition était aussi moyen comme aujourd'hui, mais au finish, nous avons gagné. Cette fois-ci, nous allons aussi éliminer le Mali », a rappelé Michel Mabiala, un Brazzavillois.

Rude Ngoma



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h





ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

EPST :

Les élèves pourraient reprendre les cours le 7 février prochain

Cette date aurait été largement évoquée au cours de la réunion présidée par le ministre en charge de l'Enseignement primaire secondaire et technique (Epst), mais elle ne devrait pas faire objet d'une décision. Il est prévu d'autres séances futures en vue d'étudier la situation de la covid-19, pour décider de la reprise effective partielle ou générale des activités scolaires à travers le pays.

Le ministre de l'EPST, Willy Bakonga, a présidé le 27 janvier 2021, une réunion relative à la reprise des cours sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo. Le service de communication de ce ministère, cité dans les médias, a indiqué que la date du 7 février 2021 avait été largement évoquée pour la reprise des cours dans le cadre de l'année scolaire 2020-2021. Mais, à en croire source, cette date n'a pas fait l'objet d'une décision. Il est, par ailleurs, indiqué que cette question sera examinée prochainement pour une reprise partielle ou générale, selon la situation de la pandémie liée au coronavirus dans les diffé-



Des élèves dans une salle de classe DR.

rentes provinces du pays. Cette réunion, note la source, a également permis aux membres du cabinet du ministre de l'EPST et des directeurs de quelques services de ce département d'évaluer les cours à distance adoptés et dispensés à la télévision, la radio et les plateformes numériques. Les participants, qui ont relevé que ces dispositions adoptées n'atteignent pas les 26 millions d'élèves du système éducatif congolais, ont affirmé que les cours en présentiel demeurent la méthode adaptée. Ils ont conseillé de coupler les enseignements en distanciel et en présentiel.

Lucien Dianzenza

Plus de 7 900 cas de violations des droits de l'homme répertoriés en 2020

Selon le rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), la tendance à la hausse des cas de l'ordre de 21% par rapport à l'année précédente, 2019, résulte de la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces affectées par les conflits armés, notamment dans les deux Kivus et en Ituri.

Dans son rapport publié le 27 janvier 2021 à Kinshasa, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a affirmé avoir documenté plus de sept mille neuf cents cas de violations et atteintes aux droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) en 2020. Ce rapport du BCNUDH révèle une tendance à la hausse des cas de l'ordre de 21% par rapport à l'année précédente, 2019. « En 2020, le BCNUDH a documenté 7 909 violations et atteintes aux droits de l'homme en RDC. Ce qui représente une moyenne de 659 violations par mois », renseigne ce rapport.

Selon le Bureau de l'ONU, cette tendance à la hausse des cas résulterait de la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces affectées par les conflits armés, notamment dans les deux Kivus et en Ituri.

Ce rapport indique, en effet, que la grande majorité, près de 93%, de ces violations et atteintes aux droits de l'homme commises pendant cette période ont été répertoriés dans ces provinces affectées par les conflits armés, avec au moins 2 945 personnes tuées dont 553 femmes et 286 enfants. « Cette augmentation résulte de la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces affectées par le conflit armé, notamment au Nord-Kivu, en Ituri et au Sud-Kivu où le BCNUDH a enregistré l'écrasante majorité (93%) de violations et atteintes au cours de l'année écoulée », précise le bureau onusien dans ce document.

Cette étude révèle également que concernant les provinces non affectées par les conflits, la moitié des 7% des cas recensés au cours de l'année en étude a été commise dans le Haut-Katanga contre 24% dans la capitale. Le BCNUDH note également que la quasi-totalité de ces cas ont été commis par les agents de l'Etat : 52% par les policiers, 28% par les militaires, 6% par les agents de l'Agence nationale des renseignements 12% par les agents d'autres services étatiques.

L.D.

ENTREPRISE

Une bouffée d'oxygène controversée pour la Miba

La géante des mines va bénéficier d'un investissement de la présidence de la République de l'ordre de cinq millions de dollars américains. Au regard des suspicions de mauvaise gestion, de détournements de fonds et autres vols de diamants qui n'ont connu à ce jour aucune suite judiciaire, la décision d'y investir dans son état actuel suscite naturellement de nombreuses réactions.

Les discours controversés surviennent à la suite de la décision du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, d'investir 5 millions de dollars américains dans la relance de la Miba. Il s'agirait même d'une priorité pour le chef de l'État, deux ans après son investiture, de donner une bouffée d'air frais à cet ancien fleuron de l'industrie minière rd-congolaise tombée en faillite depuis plusieurs décennies. Officiellement, il est question de décaiser globalement 40 millions de dollars américains qui devraient passer par une banque de la place, la FBN Bank. Ce montant représente environ 80 % des créances de la Miba qui seraient ainsi pris en charge par l'État.

Réactions

Les discours divergent après l'annonce de la cagnotte présidentielle pour sauver une entreprise moribonde. Pour les uns, aucun investissement ne peut être accordé à la Société minière de Bakwanga (Miba) sans un audit sérieux de la gestion passée ayant conduit au

ralentissement des activités de cette entreprise. Les discours les plus durs vont plus loin en proposant au chef de l'État d'assainir carrément la Miba et de porter à sa tête des managers sans tâches.

Pour sa part, la société civile kasaïenne a tenu à exprimer toute sa désapprobation. Nicolas Mbiya, un membre du mouvement « Lutte pour le changement, Lucha en sigle, à Mbuji-Mayi, la capitale du Kasaï oriental, estime qu'il est illusoire de limiter la relance de la Miba au seul préalable de l'argent. Cet activiste préconise un vrai diagnostic préalable pour bien cerner l'ampleur des maux qui rongent l'entreprise. « D'abord il faut un diagnostic humain. Les dirigeants de la Miba sont cités dans des rapports comme des personnes responsables de sérieux dysfonctionnements au niveau du management, de l'exploitation et des finances de l'entreprise ». Selon Mbiya, un changement de l'équipe dirigeante s'impose à ce stade avant d'envisager toute relance.

Par ailleurs, il se dit favorable à un audit très sérieux de la Miba par un organisme indépendant. Le principal objectif serait d'apporter toute la clarté aux soupçons de détournements d'argent et de corruption.

Dans la foulée des réactions, d'autres voix convergent dans le sens de Nicolas Mbiya. En effet, la plus grande crainte est le statu quo au moment où une Miba restructurée et en pleine forme financière est une garantie de reprise économique de la province du Kasaï. Atteindre un tel objectif va exiger la mise en œuvre des sanctions exemplaires à l'endroit des détournements d'argent. « Nous devons mettre de côté tous les acteurs qui ont participé à des malversations ou au vol de diamants, et les déférer devant des instances judiciaires afin qu'ils puissent y avoir des jugements et des condamnations », soutient Claude Mianzuila, ancien consultant de la Miba. Des décisions importantes devraient être prises dans les jours qui viennent.

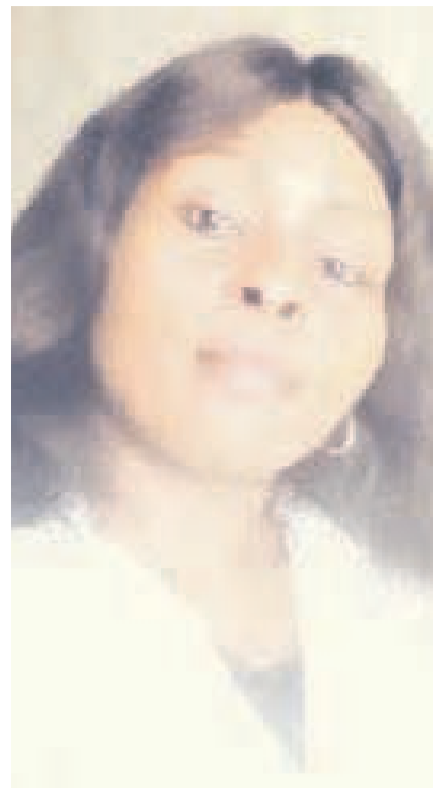
L.D.

NÉCROLOGIE



Dzangué Gabrielle, Mme Dihoulou né Dzangué Obandza Rosane, les enfants Dzangué et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, et grand-père Dzangué Obandza Guillaume, survenu le mercredi 20 janvier 2021 à Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient au n° 22, rue Dzangué vers Comus quartier Cité des 17.
 La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS



La famille Zodialo exprime sa profonde gratitude aux parents, amis et connaissances qui l'ont soutenue lors du décès de Mme Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga survenu le 14 janvier 2021 à Brazzaville.

Le Vice-amiral Jean Dominique Okemba informe parents, amis et connaissances, du décès de sa sœur cadette, Okemba Emilienne (Niatsini) survenu le dimanche 24 janvier 2021 en Afrique du Sud. La veillée se tiendra au 62, rue Foura à Talangaï.



Comme nous, vous faisiez tous partis de sa vie. Eglise, parents, amis, vous étiez tous là, jusqu'au dernier départ de notre chère, aimable et regrettée disparue Carmelle Angue Zocssé, décédée le lundi 28 décembre 2020 à hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba à Oyo à 5heures.
 Jean Bienvenue Djongbot et famille vous remercient sincèrement pour votre assistance, moralement, financièrement et matériellement dans cette douloureuse épreuve. Nous voulons vous remercier de ces vibrants hommages que vous avez sus lui rendre, éternels témoins de sa présence.
 Sa joie de vivre continuera de s'animer en nous tous.
 Chérie Coco nous t'aimons toujours, tu vis dans nos cœur.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
 Hebdomadaires
 Mensuels
 Numéros spéciaux.



Magazines

OFFSET

Chemises à rabat
 Magazines
 Livres
 Dépliants
 Documents administratifs
 Calendriers
 Flyers
 Affiches
 Divers

Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers

Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
 imp.bc@adiac-congo.com

AVIS DE RECHERCHE

La société Groupe Yannick recherche : des Chauffeurs, des Conducteurs de moto et les APS (agent de sécurité) vivant dans la zone de Kombo-Massengo-Kintélé.

Tél : 06 402 81 81

Adresse : 2549 rue Charles des faucault
 Centre-ville, face résidence Marina

- 1 CV

- lettre de motivation

RECRUTEMENT

Une société de la place recrute deux charcutiers

Mission:

Réaliser la production des saucisses,
 Savoir utiliser les machines de transformation des ses aliments.

Merci de déposer votre dossier à l'adresse:

1413, rue Lékoumou plateau des 15 ans vers le pressing 5 à sec, ou envoyer votre CV à l'adresse suivante:

sinclair.ibscongo@gmail.com

N.B.: La candidatures des femmes est encouragée.

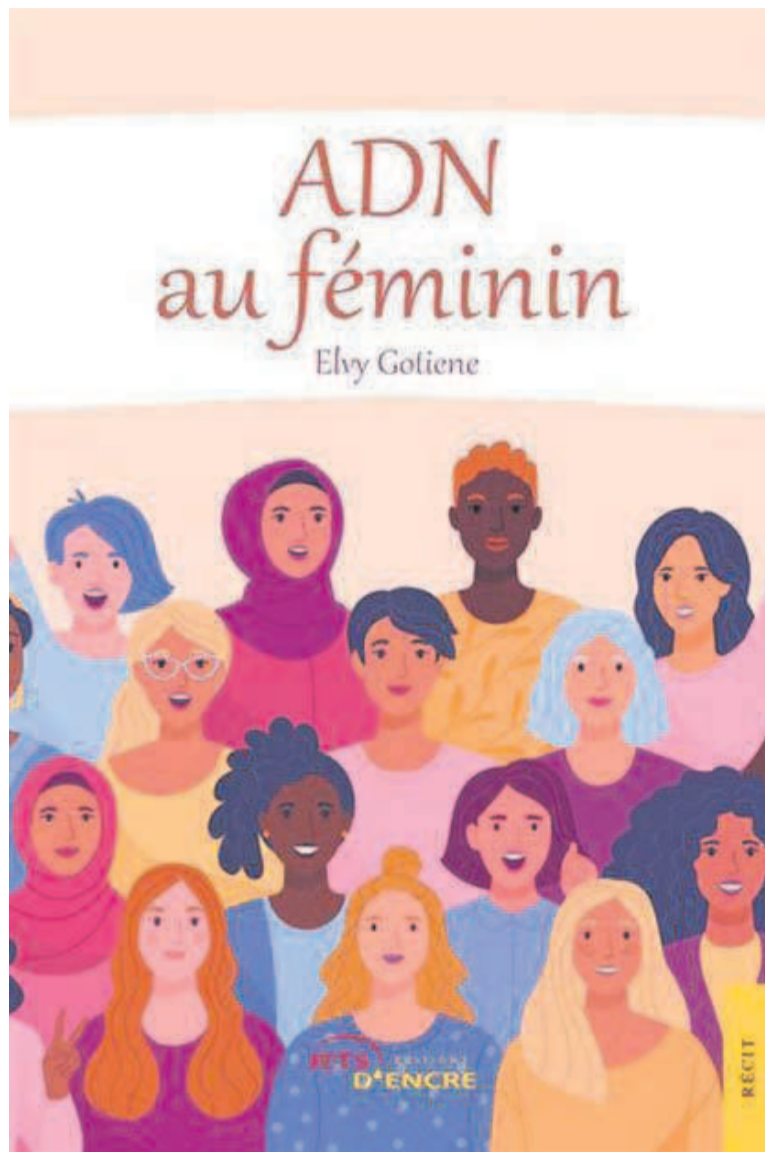
LIVRE

« ADN au féminin », une œuvre au profit des femmes

Roman de 104 pages publié aux éditions JETS d'Encre, en décembre 2020, « ADN au féminin » a été présenté en ligne le 26 janvier. L'ouvrage traite des qualités que doit avoir une femme africaine et de son identité véritable.

Présenté sur la chaîne YouTube Net Africa TV, « ADN au féminin » de Elvy Gotiene tire son origine des questionnements que l'auteur s'est posés sur l'identité de la femme africaine. En effet, l'auteur s'est inspiré sur son vécu pour la réalisation de cet ouvrage car elle a grandi avec son grand père et trois frères ce qui a eu une grande influence sur son caractère. Ce qui l'a conduit à se poser des questions telles que : qu'est-ce qu'une femme ? qu'est-ce qu'elle est appelée à faire ? face à toutes ses interrogations c'est dans la bible qu'elle a pu définir l'identité réelle de la femme qui est celle d'aimer, de donner et de nourrir.

Aimer, donner, nourrir sont des attributs spirituels, des facultés, des capacités qui pour l'auteur définissent en quelque sorte la femme naturelle. La vraie question est celle de savoir qu'est-ce qu'elle aime, qu'est-ce qu'elle donne et comment est-ce qu'elle se démarque, dans son foyer, sa



nation, sa génération. A travers ce livre, Elvy Gotiene entend rappeler cette fonction première qu'à la femme, car, dans la bible la femme est là pour éduquer et elle ne peut transmettre que ce qu'elle a reçu pour un futur meilleur de sa progéniture. « Les générations et les mœurs changent notre culture africaine car auparavant, les mamans prenaient le temps d'encadrer les filles surtout à l'approche de leur mariage. De nos jours, la culture se perd un peu avec le modernisme. Il y a une démission des parents envers les enfants », a déploré l'auteur au cours de l'interview.

En effet, l'environnement dans lequel une femme a grandi joue de beaucoup sur sa nature. Cela peut entraîner à un changement positif ou négatif de ses attributs et valeurs.

Dans son ouvrage, l'auteur invite les femmes à faire recours à la sagesse face à tous les problèmes auxquels elles peuvent affronter, c'est à cette dernière d'assurer la bonne marche de

son foyer : « Un passage biblique dit qu'une femme sage bâtit sa maison et l'insensée la renverse de ses propres mains. Elle a la responsabilité d'instaurer le bien-être au sein de son foyer et doit faire appel à la sagesse pour toutes décisions à prendre, soutenir son mari et éduquer ses enfants », a déclaré l'auteur. De poursuivre : « la responsabilité entre homme et femme n'est pas comparable car, chacun a un rôle particulier à jouer ».

Dans ce récit, qui mêle mises en situation, conseils de vie et paroles religieuses, l'auteur né en République du Congo dépeint le quotidien pas toujours rose des femmes africaines et propose un plaidoyer aussi universel que féministe pour que chacune trouve la force de vivre la vie qu'elle a choisie. S'agissant du livre, il est disponible sur toutes les plates formes de téléchargement légales et dans certaines librairies de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Grace Merveille
Ngapia (stagiaire)

«LIVRE PARIS»

salon du livre de Paris repoussé en mai

«Livre Paris», le plus grand événement littéraire grand public en France, ne pourra pas se tenir aux dates initialement prévues en mars 2021 mais est envisagé plutôt du 28 au 31 mai 2021, à Paris, Porte de Versailles.

Conscients de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, le Syndicat national de l'édition et Reed Expositions France ont décidé de reporter, de deux mois, la tenue de la quarantième édition avec l'Inde, le pays à l'honneur.

A travers une riche délégation d'écrivains, les organisateurs promettent au public parisien d'avoir l'unique opportunité de rencontrer les voix de l'Inde d'aujourd'hui et d'écouter ce qu'elles ont à dire de leur pays et du monde. Leur souhait est de voir la littérature indienne, qui n'occupe pas encore dans les librairies, toute la place qu'elle mérite, rayonner désormais et susciter de plus en plus de traductions chez les éditeurs français. Et que la relation entre la France et l'Inde soit renforcée.

La France sera l'invitée d'honneur à la foire du Livre de New Delhi en janvier 2022

Pour Gauthier Morax, directeur de la programmation, le fil rouge de la planification portera sur « le Monde d'après » : « Nous avons choisi le Monde d'après, en partant d'un triple postulat: le monde tel qu'il s'offre à nous aujourd'hui est dans une impasse et il est urgent de penser celui d'après; la littérature se fait de plus en plus l'écho des problématiques sociales, culturelles, sociétales qui traversent notre époque et il est dès lors intéressant de voir comment ses auteurs anticipent celle de demain et sont capables de provoquer de nouveaux imaginaires; Livre Paris, qui est l'une des manifestations littéraires les plus populaires en France, est, précisément pour cela, un formidable écrin pour réfléchir collectivement au temps qui vient, en offrant au public, dans son extraordinaire diversité, des espaces de dialogue avec des figures littéraires et intellectuelles reconnues comme avec des écrivains, des chercheurs et intellectuels renouvelant la pensée critique ».

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 20^e journée, 1^{re} division

Everton partage les points avec Leicester (1-1). Sans Niels Nkounkou, non convoqué.

Ecosse, 26^e journée, 1^{re} division

Clevid Dikamona n'était pas dans le groupe de Kilmarnock, défait à Livingston (0-2).

France, 20^e journée, 1^{re} division

Lorient remporte le duel de mal-classés face à Dijon 3-2. Sans Loris Mouyokolo, non retenu.

France, 20^e journée, 2^e division

Bryan Passi ouvre le score pour Niort à Chambly : sur un coup-franc tiré de la droite et prolongé au premier poteau par Kemen, l'ancien Montpelliérain coupe au deuxième du pied droit. Son premier but chez les pros ne suffit pas aux Chamois rejoints à la 89^e.

Un score frustrant pour Niort, qui court après un succès depuis le 12 décembre (4 nuls et 4 défaites), et stagne à la 11^e place avec 27 points.



Premier but en pro pour Bryan Passi lors du nul de Niort à Chambly (facebook)

Roumanie, 19^e journée, 1^{re} division

Gaz Metan Medias chute chez le Dinamo Bucarest (1-2). Sans Yves Pambou, resté sur le banc. GMM est 10^e avec 23 points.

Camille Delourme